

## Élection d'un membre du collège des personnalités extérieures du conseil d'administration

### Les représentants des personnels et des étudiants et les personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et le CNRS du conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-3 ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud, notamment l'article 6 ;  
Vu le règlement intérieur modifié de l'université ;*

Les statuts de l'université Bretagne Sud (UBS) fixent la composition du conseil d'administration. Parmi ses membres, un collège de 8 personnalités extérieures comporte notamment 4 personnalités qualifiées désignées après un appel public à candidatures. Au moins une de ces personnalités extérieures a la qualité d'ancien diplômé de l'UBS.

Ainsi, 3 de ces sièges étant vacants, un appel public à candidatures a été lancé le 13 juillet 2023 sur le site internet de l'UBS. Afin de garantir la parité entre les femmes et les hommes au sein du collège des personnalités extérieures du conseil d'administration, seules des femmes pouvaient candidater.

À la suite de cet appel public, une candidature recevable est parvenue à l'UBS pour le siège de personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise.

Il s'agit de la candidature Madame Céline BIGOT, dirigeante du groupe Villa Florale, dans le Morbihan. Ayant effectué une partie de ses études à l'IUT de Vannes, elle présente également la qualité d'ancienne diplômée de l'UBS.

Conformément à l'article 6-2 des statuts de l'UBS, les personnalités qualifiées désignées à titre personnel sont élues par les représentants élus des personnels et des étudiants et les personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et le CNRS.

L'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour ou à la majorité relative au second tour.

### Après en avoir délibéré,

Élisent, à bulletins secrets, à l'unanimité des suffrages exprimés Madame Céline BIGOT membre du conseil d'administration de l'UBS en qualité de personnalité qualifiée assumant des fonctions de direction générale au sein d'un groupe, ancienne diplômée de l'UBS.

### Documents en annexe :

- Néant

#### Décompte des votes :

		Suffrages exprimés :	20
Membres en exercice :	26	Pour :	20
Membres présents :	13	Contre :	0
Membres représentés :	7	Blancs ou nuls :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 17 octobre 2023

